ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP
Amt für Justizvollzug und Bewährungshilfe JVBHA

Rte d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot

T +41 26 305 14 30
www.fr.ch/sespp

Audition dans le prolongement de la sanction prononcée par l'EDFR site Bellechasse le 2 novembre 2026 – Point de situation relatif à l'exécution de la mesure thérapeutique institutionnelle (59 CP) et au régime actuel (secteur ouvert et conduites)

—

Nom : DOUGOUD **Prénom :** Mickaël

Date de naissance : 26.04.1991

—

Cadre de l'audition : Point de situation relatif à l'exécution de la mesure thérapeutique institutionnelle selon l'art. 59 CP en regard de la sanction prononcée par l'EDFR, site Bellechasse, le 2 novembre 2026.

Lieu et date de l'audition : EDFR, site Bellechasse, 18 novembre 2026.

L'audition est effectuée par : E. Renevey.

Mickaël DOUGOUD se présente. L'audition débute à 13h28.

Mme Renevey explique à Mickaël DOUGOUD qu'elle vient l'auditionner pour faire un point de situation relatif à l'exécution de la mesure thérapeutique institutionnelle selon l'art. 59 CP, en lien avec la sanction disciplinaire prononcée par l'EDFR, site Bellechasse, le 2 novembre 2026 pour possession d'un téléphone portable.

1) **Vous avez été sanctionné, le 2 novembre 2026, pour possession d'un téléphone portable. Depuis quand étiez-vous en possession de cet appareil ? Comment est-il venu en votre possession ? A quelles fins l'avez-vous utilisé ?**

   Le téléphone était à un codétenu. Je l'ai eu, au début il me demandait de le garder les weekends quand il travaillait. Au final j'ai pu l'utiliser à plusieurs reprises. Je l'ai eu deux weekends complets. Le vendredi 30 octobre, il y a eu une fouille et ils ont trouvé le téléphone. A votre demande de préciser depuis quand j'ai pu y avoir accès, je réponds que je ne l'avais pas tout le temps, je l'avais du vendredi soir au dimanche fin d'après-midi, début de soirée. Ce téléphone tournait entre plusieurs détenus. A votre question de quand étaient les deux weekends où je l'ai eu, c'était les deux weekends avant la fouille et en septembre il y avait aussi eu une ou deux fois où le codétenu me l'avait prêté. Pour répondre à votre question, le détenu avait un premier téléphone à lui, il s'est fait attraper puis il avait un deuxième téléphone et il le faisait tourner chez plusieurs détenus et c'est à ce moment que je l'ai utilisé. Le détenu travaillait les

M.D

—

weekends et il m'a demandé de le garder. Dès qu'un détenu avait congé, il gardait le téléphone. Moi, je ne travaille généralement pas le weekend.

Quant à ce que j'ai fait, j'ai eu beaucoup de téléchargements de musiques, de films. J'ai été sur un site de rencontre, freemeet, mais c'était beaucoup de faux profils où il fallait payer ou donner de l'argent pour avoir des discussions, c'était des escorts notamment. J'ai eu des discussions avec ces faux profils et des escorts.

Qu'avez-vous fait d'autre ?

J'ai aussi discuté avec une de mes amies sur What's app.

Quoi d'autre encore ?

Hormis les téléchargements et les échanges dont j'ai parlé juste avant non. J'ai envoyé des photos mais seulement de mon visage.

Quelque chose d'autre ?

Dans certaines discussions on parlait un peu, avec les escorts, de sexualité, mais ça s'arrêtait là.

Vous ne me dites pas tout.

Il y a eu les discussions dont j'ai parlé, j'ai installé des jeux, des clips, des films, des séries. Il y a eu des discussions avec les escorts. Ce sont les choses que j'ai fait.

Vous me dites qu'il y a d'autres choses. Je vous réponds qu'il y eu des échanges à caractère sexuel, mais rien qui relèverait de contenus avec des enfants.

Je conteste avoir été en chasse de contacts avec des femmes. J'ai perdu le contrôle. J'en ai discuté avec Mme Azzola lors des dernières consultations. J'ai peu de parler de sexualité et de ma perversion avec elle. J'ai clairement perdu le contrôle.

2) **Votre parcours démontre de précédentes transgression analogues, ce alors que vous savez pertinemment que vous êtes formellement soumis à une interdiction d'accéder à Internet sans surveillance, d'accéder aux réseaux sociaux et d'être en possession d'un téléphone portable avec accès Internet. Vous êtes également parfaitement conscient des enjeux liés à votre progression. En janvier 2021, il a été découvert que vous avez été en possession, à tout le moins dès juillet 2020, d'un téléphone portable que vous aviez notamment utilisé pour vous rendre sur les réseaux sociaux, notamment pour y chercher des contacts sexuels et, dans une moindre mesure, amicaux avec des femmes inconnues, avoir accès à du matériel pornographique et consulter du contenu sexualisé. En conséquence, vous avez été réintégré en secteur fermé en février 2021 et votre progression a été mise en pause, avec un nouvel octroi du secteur ouvert en décembre 2022 et la reprise des conduites au début 2024. En mai 2025, il a été découvert que vous avez été en possession, à tout le moins dès fin 2024, d'une PlayStation modifiée permettant notamment un accès à Internet. En conséquence, une conduite autorisée pour la fin mai 2025 a été annulée et une conduite demandée pour juin 2025 a été refusée. Comment vous déterminez-vous sur votre persistance à commettre ce type de transgressions ?**

M.h

Signature de l'auditionné :

Je pense qu'il faut que je travaille vraiment les choses douloureuses. Très souvent je me voile la face, dans mes entretiens thérapeutiques. Car oui, on fait du travail en profondeur, mais il y a toujours le sujet de mes déviances sexuelles dont je n'arrive pas parler, il y a un blocage. Mme Azzola m'a demandé de remplir des documents pour en parler, mais j'ai des blocages. Il faudrait que mon suivi soit plus intensif, plus de séances ou plus longues, je ne sais pas, que j'aie un cadre très focalisé sur les séances de thérapie. Les conduites, elles se passent bien, mais ce n'est pas sur ces conduites visant la réinsertion qu'il faut focaliser. C'est plutôt l'accent sur la thérapie, par exemple deux entretiens par semaine, qui devrait être mis. Je le vis très mal actuellement. Il y a des bonnes évolutions sur certains aspects, mais sur l'aspect principal, ça ne joue pas. Il y a eu du travail au niveau émotionnel, au travail ça va bien, ma formation aussi. Mais j'ai une grosse défaillance au niveau thérapeutique. J'ai besoin d'être poussé, d'être aidé. Souvent quand ma psychologue aborde sa sexualité, je change de sujet. Lundi, on a discuté de ce dont je pensais avoir besoin et je lui ai dit que peut-être que je dois être poussé, car si on attend que j'amène les choses, je vais trouver un moyen de contourner. Si je veux sortir un jour, il faut vraiment qu'on mette l'accent là-dessus. Peut-être qu'il faudrait aussi des bilans, notamment criminologiques, plus souvent, que je doive rendre des comptes. Ça me cadrerait pour aller de l'avant. Là je vois que c'est moi qui me fiche en bas à chaque fois. Maintenant je dois me poser les bonnes questions.

Vous me demandez si j'aurais pu faire autrement quand le codétenu m'a demandé de garder le téléphone. Je vous réponds que oui, mais que j'ai l'impression d'être drogué, c'est plus fort que moi. J'ai évoqué qu'il faudrait peut-être me changer de couloir ou de cellule afin de me sentir davantage surveillé. Je pense que maintenant j'ai besoin d'aide. Mon comportement, hormis ça, il est satisfaisant. Les transgressions que j'ai eues c'est lié à Internet. Quand j'ai une possibilité d'avoir accès à Internet, c'est très compliqué pour moi de dire non. Ma thérapeute a relevé que j'aurais pu lui en parler avant, mais j'avais peur des conséquences.

Vous relevez qu'une connexion Internet pour la musique ou des films est une chose et la recherche de contacts sexuels en est une autre. Je vous réponds qu'au début j'arrive à me dire que je n'irai pas plus loin, mais finalement je craque. C'est un peu comme une addiction. Ce n'est pas une intention franche mais je n'arrive pas.

Vous me demandez ce que je cherche quand je prends contact avec des femmes inconnues. Je vous réponds que c'est humiliant de le dire, mais je ne suis pas une personne attirante, je suis en prison depuis longtemps, donc je cherche à être désiré et à être aimé. Une fois, une personne m'a fait des compliments et c'est très valorisant même si c'est peut-être un faux profil. Autant je suis très attiré par la sexualité, autant j'ai peur d'en parler aux intervenants, peur du jugement, du regard, de se voir en face.

Vous relevez que je parle d'être désiré et aimé mais que j'ai eu des échanges très sexualisés. Je vous réponds que dès que la conversation part sur la sexualité, ça devient très cru. Le fait de parler cru fait partie de mes fantasmes. Vous relevez que c'est souvent moi qui commence à parler de la sexualité. Je le reconnais. Vous constatez que je cherche aussi à satisfaire quelque chose au niveau sexuel. Je vous réponds que oui, mes fantasmes.

Avez-vous autre chose à dire sur ce que vous avez fait avec ce téléphone ?

MB

Signature de l'auditionné :

Non, je pense qu'on a tout dit. Vous relevez que j'ai eu des connexions déjà en août 2026. Je vous réponds que c'est le premier téléphone dont je parlais pour septembre mais c'était aussi fin août.

Vous relevez que j'ai cherché ma victime sur Google. Je réponds que j'ai été sur son profil Facebook pour la bloquer. J'ai aussi été voir un de mes frères, Virginie, l'éducatrice de Pramont. Mon frère je voulais le bloquer, mais je n'ai pas trouvé son profil. La victime, je voulais la bloquer, j'ai trouvé plusieurs profils à ce nom et finalement je n'ai rien fait. J'ai cherché la victime sur Google pour trouver le profil Facebook. J'ai été lire l'article de presse de La Liberté de mon procès. Vous relevez que j'ai cherché le Président du Tribunal qui m'a condamné. Je vous réponds que c'était juste comme ça. J'ai fait beaucoup de recherches. Vous relevez que j'ai cherché la femme avec qui j'avais eu des échanges à l'EEPB. Je vous réponds que c'était par curiosité.

Vous relevez que lors de l'une de mes conversations avec une femme par courriel, je me suis fait passer pour ma sœur. Je vous réponds que je me suis fait passer pour une amie, une sœur de cœur, parce que je me doutais que c'était une arnaque. Vous relevez qu'une autre fois, j'ai envoyé une photo d'une femme avec qui j'avais discuté à une autre femme en la présentant comme une amie à moi. Vous relevez que cela fait écho aux stratagèmes de mes passages à l'acte.

Vous me demandez, si j'étais conscient que la plupart des femmes étaient des arnaques, pourquoi j'ai continué. Je vous réponds que j'ai continué pour obtenir des photos supplémentaires. Je n'ai pas coupé court de suite quand elles me demandaient de l'argent, c'était l'occasion de poursuivre une discussion qui pouvait être gratifiante.

Vous relevez que j'ai envoyé une photo de moi et d'un codétenu lors d'une ou plusieurs discussions. Je vous réponds que oui. Il a donné son accord pour que j'envoie la photo. On était les deux dans sa cellule, j'étais dans une discussion sur le téléphone, on a fait la photo et je l'ai envoyée.

Vous me demandez ce que je cherche en disant à des femmes que je suis en prison, pour agression physique ou agression sexuelle. Je vous réponds que c'était pour voir la réaction. Parce qu'il y a la honte d'être en prison pour ce que j'ai fait et la peur du jugement. En étant franc, j'étais persuadé que c'était pas des arnaques. Il y en a une qui parlait de venir me voir et je développais des sentiments. Au fond de moi je savais que c'était une arnaque mais je voulais y croire. Mes codétenus, à qui j'en parlais, se moquaient de moi. Y croire me faisait du bien.

3) **Qu'en est-il de la clé USB qui contient de nombreux films pornographiques ?**

C'est une clé USB qui circule au Pavillon. Son ancien détenteur me l'a donné quand il est parti.

Vous relevez que les films pornographiques pouvaient nourrir mes fantasmes. Je vous réponds qu'avec les conversation il y avait une interaction.

4) **Vous avez récemment débuté, avec autorisation de notre Service, une formation AFP d'agropraticien à distance. Dans notre courrier de validation du 26 mai 2026, nous soulignions que tout incident survenant dans le cadre de la formation à distance ainsi que toute transgression du cadre global de l'exécution de la mesure thérapeutique selon l'art.**

MD

59 CP pourront mener à une interruption de ladite formation. Comment vous déterminez-vous à ce sujet ?

C'est un des points qui me fait très peur, je n'ai pas envie de perdre cette formation. J'ai eu les cours ce matin et j'ai eu de très bonnes notes aux examens précédents. Les professeurs me félicitent sur mon engagement et mon sérieux. C'est mon rêve depuis que je suis enfant. Le fait que je puisse perdre cette formation m'a permis d'ouvrir les yeux sur le problème que j'ai. Vous relevez que c'est après coup. Je vous réponds que oui. J'ai expliqué ma situation à ma mère et mon parrain récemment. Ils me sont tombés dessus. Ma mère dit qu'elle en vient à douter de ma réinsertion. Vous relevez que cela fait écho aux stratégies à développer pour éviter les transgressions et les passages à l'acte et qui font défaut. Je vous réponds que oui et que je flanche à chaque fois que je pense avoir le dessus. C'est toujours la même chose. Vous relevez que cela laisse penser qu'il n'apprend pas de ses erreurs. Je ne suis pas d'accord, ce que je pense c'est qu'à chaque fois, je dois me casser la figure pour enfin comprendre. Ce que je dois développer c'est que je puisse demander de l'aide, être davantage sous surveillance. Il faut par exemple que je puisse réussir à dire à une personne de confiance qu'on m'a proposé un téléphone.

5) **Le SESPP, au vu de la sanction disciplinaire du 2 novembre 2026, des précédentes transgressions et de la présente audition, décide de vous réintégrer en secteur fermé avec effet immédiat et rendra une décision dans ce sens rapidement, décision qui comportera des voies de recours. Vos sorties seront également suspendues pour une durée indéterminée. Notre Service examinera également la pertinence de la poursuite de votre formation AFP. Comment vous déterminez-vous à ce sujet ?**

J'aimerais savoir s'il y a d'autres possibilités et j'entends que vous me dites que ce n'est pas possible et qu'un retour en secteur fermé est incontournable.

Vous relevez que j'aurais pu m'y attendre vu le passif de 2021. Je m'attendais un peu à retourner en régime fermé, mais j'espérais qu'il y aurait des mesures alternatives, des restrictions au sein du régime ouvert.

6) **Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

Non.

Fin de l'audition à 14h21.

Nom, prénom et signature de l'auteur du procès-verbal : E. Renevey

Lieu et date : EDFR, site Bellechasse, le 18 novembre 2026.

Signature de l'auditionné :